

**APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE
AAPC**

Organisme qui passe le marché

COMMUNAUTE DE COMMUNES LA CLAYETTE CHAUFFAILLES EN BRIONNAIS
4 rue Elie Maurette – 71170 CHAUFFAILLES
Tél. : 03 85 26 52 20 – Fax : 03 85 26 52 21

Demande de renseignement et remise des offres

COMMUNAUTE DE COMMUNES LA CLAYETTE CHAUFFAILLES EN BRIONNAIS
4 rue Elie Maurette – 71170 CHAUFFAILLES
Tél. : 03 85 26 52 20 – Fax : 03 85 26 52 21

Procédure de passation

Procédure adaptée (article 77 du décret n°2016-360 du 25 mars 2016)

Objet du marché

Fourniture de 104 colonnes aériennes de tri sélectif en bois

Codes CPV

34928480

Décomposition en tranches et en lots

Tranche ferme : 28 colonnes de tri sélectif
Première tranche conditionnelle : 23 colonnes de tri sélectif
Seconde tranche conditionnelle : 53 colonnes de tri sélectif

Délai de validité des offres

Le délai de validité des offres est fixé à 120 jours

Unité monétaire utilisée

Euro

Critères de sélection des offres

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée selon les critères énoncés dans le règlement de consultation

Retrait des dossiers

Le dossier de consultation des entreprises complet est téléchargeable sur la plateforme Internet :
<https://marches.e-bourgogne.fr>

Conditions de remises des offres

- Format papier : A la Communauté de communes, sous pli cacheté contre récépissé ou en pli recommandé avec avis de réception postal, portant la mention : « Offre pour la fourniture de colonnes aériennes de tri sélectif – Ne pas ouvrir »
- Format électronique : <https://marches.ebourgogne.fr>

Date limite de réception des offres

Le lundi 10 juillet 2017 à 12h00

Date d'envoi de la publication

9 juin 2017